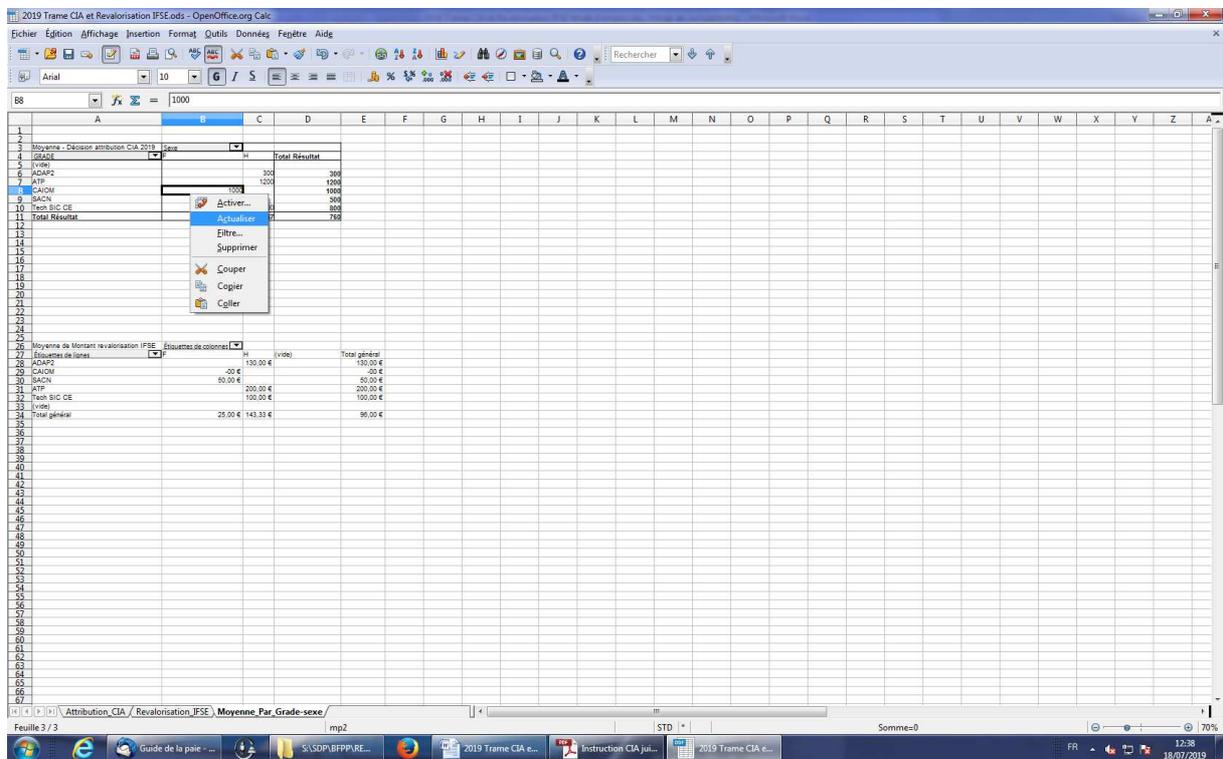


Tableau « CIA et Revalorisation IFSE » - Mode d'emploi

- Compléter l'onglet « Attribution CIA » pour les agents éligibles :
 - Matricule, numéro INSEE
 - Le sexe est renseigné automatiquement
 - Nom, prénom, grade, groupe RIFSEEP, filière (Administrative ou Technique), affectation, programme / action et quotité de travail
 - Reporter les CIA perçus les années précédentes **dans la même affectation**
 - **Ex** : Françoise SAGAN était affectée dans un autre service en 2016. Elle a perçu un CIA mais la case est vide.
 - Si un agent de la direction a perçu 0€ de CIA une année donnée, indiquer « 0 »
 - **Ex** : Marcel PROUST a été particulièrement défaillant toute l'année 2017, sa hiérarchie lui a attribué 0€ de CIA. Toutefois, il est resté affecté dans cette direction.
 - Renseigner le montant moyen selon la circulaire en fonction du grade occupé.
 - L'enveloppe CIA de la direction est calculée automatiquement : c'est la somme des montants moyens selon la circulaire. Le total des montants attribués aux agents se calcule automatiquement : c'est la somme des montants attribués en 2019.
 - Le total des montants attribués doit être au maximum égal à l'enveloppe de la direction.
- Compléter l'onglet « Revalorisation IFSE »
 - Copier les données de l'onglet « CIA », du premier au dernier agent, pour les colonnes « Matricule » jusque « Date début » (A à Q)
 - Coller dans l'onglet « IFSE » : se positionner dans la cellule A5 et coller
 - L'éligibilité de l'agent est renseignée automatiquement : si l'agent est présent dans la direction depuis 4 ans consécutifs (depuis 2016), il est éligible à une revalorisation.
 - **NB** : un agent est considéré comme présent dès lors qu'un CIA lui a été attribué. C'est pourquoi il est très important de ne pas indiquer les CIA des années antérieures si l'agent était affecté ailleurs (cas SAGAN – elle n'est pas éligible), et d'indiquer « 0 » si l'agent, affecté dans la direction, n'a pas eu de CIA (cas PROUST – il est éligible).

- La moyenne des CIA des agents éligibles est calculée automatiquement. Elle sert à calculer l'enveloppe de la direction : 20% de la somme des moyennes.
- Le montant maximum attribué à un agent est calculé automatiquement : 30% de la moyenne des CIA attribués au sein de la direction.
- Renseigner le montant de revalorisation attribué à l'agent : si le montant renseigné est supérieur au maximum possible, il apparaît en rouge (cas EINSTEIN).
- Le total des montants attribués est calculé automatiquement. Il doit être au maximum égal à l'enveloppe de la direction.
- Actualiser l'onglet « Moyenne par Grade – Sexe »
 - Faire un Clic droit dans le premier tableau et choisir « Actualiser »



- Faire un Clic droit dans le second tableau et choisir « Actualiser »